

- Édito : Premiers de corvée !
- Le groupe des 9 dans l'action
- Citoyen.ne.s à part entière ou relégué.e.s ...
- Le Rapport Vachey : danger !
- Projet territorial de santé mentale du Département de l'Aude
- Journées d'automne SFR-FSU
- Journée internationale contre les violences sexuelles et sexistes

Journal des retraité.e.s FSU de l'Aude

Édito : PREMIERS DE CORVÉE

Nos collègues actifs ont dû faire face à deux rentrées qui ont mis à mal leur savoir faire et les a exposés, avec leurs élèves, à la contamination.

En septembre, le reconfinement se dessinait, des mesures prudentielles avaient cours. Ils ont dû accueillir des élèves dans des **conditions de travail difficiles** et des **conditions sanitaires inquiétantes** : masques pour tous les enseignants, pour tous les



élèves du second degré avec **l'impossibilité matérielle de respecter les critères de distanciation avec des classes toujours aussi chargées**, interdiction des locaux spécialisés

pour limiter les déplacements... **sans aucune amélioration des conditions d'encadrement.**

En novembre, c'est masqués que tous les élèves des écoles élémentaires ont fait leur rentrée. **L'assassinat de notre collègue Samuel Paty a donné lieu à un hommage qui lui a été justement rendu.** Celui-ci devait être précédé d'une concertation des personnels de 8h à 10 h. Après avoir été négociée avec le ministre, elle a été annulée. Les collègues ont eu à surmonter leurs affects confrontés à des réactions parfois choquantes, seuls, et sans y être vraiment préparés.

Dans les deux cas, le ministre Blanquer a fait la sourde oreille aux demandes unanimes des syndicats.

Les enseignant.e.s ont bien fait partie des personnes surexposées au virus en assurant la continuité du service dans les pires conditions. Nous les assurons de tout notre soutien dans ce moment éprouvant.

Guy AYATS

LE GROUPE DES 9 TOUJOURS DANS L'ACTION !

En dépit des conditions difficiles de la crise sanitaire, le Groupe des 9 a poursuivi son **action de défense des retraité.es** dans le respect des conditions de confinement.

Dans le département,

Dès le début avril, il a interpellé la préfète pour que les «moyens matériels de protection soient alloués de toute urgence au personnel des EHPAD et des services à la personne.»

Dans le même temps, le G9 a appelé les retraité.es à participer à tous les mouvements pour la défense de l'hôpital public.

Début octobre, pour préparer l'action du 17 novembre, une lettre a été adressée à la préfète. Elle présentait une demande d'audience avec :

- d'une part les **revendications visant à une amélioration sanitaire pour l'Aude (tests systématiques et réguliers pour les résident.es et les personnels des EHPAD, doublement du nombre de lits de réanimation pour le département, embauche et formation immédiate des personnels nécessaires, et doublement des places en formation dans les écoles d'infirmier.es et d'aide-soignant.es),**

- d'autre part, nos propres revendications de retraité.es.

Une conférence de presse a eu lieu le 13 novembre «en présentiel» mais avec un effectif réduit (FSU, CGT, LSR, FO), bien couvert par la presse qui a fait état de nos demandes.

La cheffe de cabinet de la préfète a reçu le 17 une délégation de 3 personnes (CGT, FO, FSU) et, en soutien, des camarades se sont rassemblés devant la préfecture.

Nous avons eu droit à un chapelet de satisfactions : bonne organisation dans l'Aude, bonne coordination avec hôpitaux, cliniques et ARS ... Mais les chiffres donnés ne correspondaient pas à ceux de l'observatoire GEODES pour la même date !

Quant aux soins à domicile, le dossier semble échapper à la préfecture...

Nous avons rappelé que **les retraité.es, loin d'être des privilégié.es (perte de 5,5 % du pouvoir d'achat depuis l'arrivée de Macron président), constituaient un fort contingent des victimes du Covid et aussi une cible fiscale pour le gouvernement** et nous avons défendu nos revendications.

Nous exigeons :

- **100 € tout de suite** pour rattraper (un peu...) notre pouvoir d'achat, à valoir sur la revalorisation des pensions, calculée sur l'évolution du salaire moyen ;
- **La gratuité de l'accès aux urgences** : nous tenons pour inadmissible l'instauration d'un forfait ;
- **Des moyens financiers aux associations d'aide sociale et de santé** ;

- **La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité Sociale.**

Avec le Groupe des 9, les militant.es de la FSU entendent poursuivre leur action pour faire avancer les droits des retraité.es comme ceux des actifs et actives.

Rosine CHARLUT

RÉFORME DES SERVICES PUBLICS ?

ACHÉTEZ ! ACHÉTEZ !

MESDAMES ET MESSIEURS
LES ACTIONNAIRES,
TOUT DOIT
DISPARAITRE !



CITOYEN.NE.S À PART ENTIÈRE OU RELÉGUÉ.E.S...

Dès les premiers pas de Macron à la présidence en 2017, on avait bien noté l'étrange philosophie qui perdure encore et toujours : **face à «ceux qui travaillent» on montre du doigt les «pensionnés»**, évitant de rappeler que ce sont «ceux qui ont travaillé».

Ainsi, **régulièrement exacerbé, le clivage entre les «actifs» et les retraité.e.s –autrement dit les non-actifs, les oisifs, pour ne pas dire les «fainéants»– aboutit à une discrimination invraisemblable**, support indigeste du néolibéralisme actuel et de la société du mépris.

Des chroniqueurs ou économistes zélés...

Régulièrement, des chroniqueurs zélés déversent leur venin sur «cette génération prédatrice qui devrait avoir honte de l'héritage et de la dette laissés à nos enfants et petits-enfants» (François de Closets, dans une chronique du Monde en mai 2020 à propos des natifs des années «autour de 1950»). Ou encore tel Christophe Barbier qui déclarait, à la même période sur LCI, «pour sauver quelques vies de personnes âgées, on va mettre au chômage des millions de gens».

Mais aussi Christian Gollier –économiste– (Le Monde du 4 novembre 2020) qui n'hésite pas à accuser les anciens d'encombrer les hôpitaux : **«Pourquoi confiner les jeunes et les actifs pour protéger les personnes vulnérables, alors que confiner directement ces dernières serait à la fois plus efficace d'un point de vue médical et beaucoup moins coûteux d'un point de vue économique ?»**

Les anciens ont-ils encore une place dans notre société autre que celle de la relégation ?

On est loin des beaux discours qui mettaient l'intergénérationnel comme un des éléments essentiels pour échanger, mieux se connaître et apporter du bien être à ceux qui y participent. On connaît la musique... **À chaque fois l'objectif est identique : préparer les esprits pour accepter une nouvelle diminution du reste à vivre pour les retraité.e.s, ces égoïstes qui ne pensent qu'à vivre leur vie.**

Ces raisonnements spécieux permettent de stigmatiser les retraité.e.s en effaçant totalement ce qui les définit spécifiquement comme tels, à savoir comme des personnes qui ont travaillé pendant des décennies, qui ont ainsi contribué au montant de la pension de leurs prédécesseurs, qui ont incarné et respecté la valeur travail, dans son sens économique et dans son sens moral. Faisant fi de cela, les bien pensants prônent la relégation des retraité.e.s, accusé.e.s d'être improductifs.ves. Ouvrir un tel débat, c'est remettre en question l'égalité des droits et leur existence même, tout en ouvrant d'ailleurs la porte à bien d'autres discriminations. **Est-ce bien étonnant de la part des néo-libéraux qui nous gouvernent et des médias qui les flattent ?**

Cette philosophie est indigeste. C'est cela l'humanisme vanté par Macron dès sa prise de fonction ?

«Quoi qu'il en coûte...»

Oublié le million de retraité.e.s sous le seuil de pauvreté, oubliées les mesures fiscales, oublié le **blocage des pensions**. Peut-on qualifier de privilégié un retraité percevant moins de 800 euros par mois alors que les revenus des plus riches explosent et que les dividendes coulent à flot ?

Il suffit de se pencher sur les préconisations du **rapport Vachey** –censé établir les moyens de financement de la perte d'autonomie– pour comprendre que **le niveau de vie des retraité.e.s devrait chuter considérablement.**

Au total, ce serait environ 4,2 milliards d'euros pris aux retraité.e.s, soit 70 % des 6 milliards nécessaires à une future loi sur le «grand âge», ... la grande arlésienne celle-là !

Et pourquoi donc ce financement de la perte d'autonomie ne concernerait-il que les retraité.e.s alors que c'est malheureusement à tout âge que cette incapacité peut survenir ? Oui, la santé a un coût mais n'a-t-on pas entendu le Président dire –répéter encore le 24 novembre– **«quoi qu'il en coûte» ? Mensonge et offense !**

Dans un monde où tout est marchandise et a un prix, la vie humaine ne fait pas exception, même celle des retraité.e.s. Nous n'acceptons pas le cynisme du capitalisme et son cortège de mesures destructrices des solidarités. Nous nous mobiliserons contre ceux qui détricotent la Sécurité Sociale, qui contribuent à affaiblir le service public de santé de notre pays et, plus largement, tous les services publics.

Alain CAZANAVE

Le rapport Vachey : danger !

La prise en charge de la perte d'autonomie doit être financée par la solidarité nationale, c'est-à-dire dans le cadre de l'assurance maladie.

Cela suppose de relever les cotisations sociales et de mettre fin aux exonérations que l'état ne compense même plus.

Une cinquième branche ouvrirait la voie aux assurances privées et à un financement par la fiscalité ! C'est le choix du rapport Vachey, sorti en octobre : augmentation de 10% de la CSG, réduction de moitié des 10 % de l'abattement fiscal - d'où augmentation mécanique de l'impôt sur le revenu et des milliers de retraité.e.s qui deviendraient imposables, APA fixée en fonction du patrimoine, CASA doublée, fin de l'exonération de la cotisation patronale aux plus de 70 ans pour l'emploi à domicile, ...

Ce rapport mettrait encore à mal les revenus des retraité.es. Géré par la CNSA, la cinquième branche serait une variable d'ajustement du budget de l'État.*

** Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie*

PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Petit rappel : des membres du CDCA* siègent au CTS** en qualité de représentants des usagers et associations d'usagers (2^e collège). Pour ce qui nous concerne plus directement, il s'agit de **Régis Trilles** (titulaire) et **Jeanne Morer** (suppléante).

Nous sommes censés nous prononcer le jeudi 19/11/2020 sur le **Projet Territorial de Santé Mentale de notre département**.

Ce projet nous a été présenté lors de la session du 16/10/2020. Son objectif étant entre autre de «promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide...».



**Solidarité
SANTÉ MENTALE**

Précisons qu'il concerne toutes les tranches d'âge.

Il comporte une importante phase de diagnostic. Afin d'élaborer ce «diagnostic partagé en santé mentale» une foultitude d'intervenants (professionnels de santé, associations d'usagers, institutions diverses et variées ayant un lien, plus ou moins éloigné, avec la santé mentale, ...) ont été consultés... **Mais point les services spécialisés de l'Éducation Nationale** : ainsi pour le primaire les enseignants spécialisés des RASED et plus globalement les médecins, infirmières assistantes sociales scolaires. Or, ces professionnels, parce qu'ils sont en lien avec les enseignant.e.s, eux-mêmes au contact direct des enfants et ados et souvent des familles, occupent une place privilégiée dans le repérage précoce des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement et de la conduite, des attitudes suicidaires.

Comment peut-on faire l'impasse sur le rôle essentiel que jouent ces professionnels dans les collèges et lycées en matière d'éducation à la santé, de prévention des conduites à risque etc... ? Ne participent-ils pas à la «promotion du bien être mental» des élèves ?



Comment peut-on prétendre améliorer «les conditions de vie et d'inclusion sociale des personnes atteintes de troubles psychiques...» quand il s'agit d'enfants ou de jeunes d'âge scolaire sans envisager le moindre partenariat avec les enseignant.e.s et les professionnels médico-sociaux de l'Éducation Nationale ?

Il est vrai que ces derniers, **faute de recrutement**, sont de moins en moins nombreux, de moins en moins visibles, tandis que leur secteur d'intervention ne cesse de croître et qu'ils sont de ce fait **contraints de renoncer à certaines de leurs missions ...**

Que le Projet Territorial de Santé Mentale à aucun moment n'y fasse référence ne laisse-t-il pas présager du pire ? À savoir (**ne nous répète-t-on pas à l'envi qu'il y a trop de fonctionnaires**) «l'externalisation» de ces services ?

Jeanne MORER

* CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

** CTS : Conseil Territorial de Santé

JOURNÉES D'AUTOMNE DE LA SFR-FSU

Les 2 et 3 novembre, une fois n'est pas coutume, les journées d'automne de la SFR-FSU* se sont déroulées en visioconférence et ont regroupé plus de cinquante représentant.e.s des départements.

Oh certes, ce n'est pas le summum de la convivialité de se rencontrer par écrans interposés mais en ces temps moroses et compliqués, il était «essentiel» (*mot à la mode*) de se retrouver autour de thèmes qui font l'angoissante actualité.

Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, a développé, en première partie de journée, la nécessité pour la FSU de **tenir sur nos principes et nos valeurs**. Il a rappelé quatre domaines incontournables de la feuille de route de la FSU : **protection sociale, fonction publique, éducation et laïcité**. Il s'est attardé sur les conditions déplorables de rentrée des congés de Toussaint, dénonçant sans réserve le **mépris dans lequel le**



ministre Jean-Michel Blanquer continue de tenir nos collègues actifs. La volte face honteuse du ministre quant à l'hommage qui devait être rendu à notre collègue **Samuel Paty** sauvagement

assassiné le 16 octobre, est caractéristique de la «haute estime» des profs et de la fonction enseignante qu'a ce ministre. Ce n'est hélas pas une surprise...

Dans une seconde partie, **Jacques Haiech**, prof en biotechnologie à l'Université de Strasbourg, a fait le point sur ce que l'on sait de la pandémie et des chaînes de contamination. Exposé clair et très instructif.

Au-delà des gestes barrières, son maître mot est : **aérer les locaux** plusieurs fois par jour.

Un riche débat s'en est suivi.

Nous avons ensuite examiné les contours du PLFSS 2021** et constaté avec amertume et colère le **démantèlement programmé de notre chère Sécurité Sociale**. La FSU, au sein du groupe des 9***, se saisit avec gravité et détermination de toutes les mesures restrictives qui sont en cours de validation par le gouvernement. Ce domaine de la protection sociale est à **prendre à bras le corps par les retraité.e.s et les actif.ve.s réunis**.

Le lendemain, **Julien Rivoire**, prof d'université, sensibilisé à l'écologie et membre d'Attac, a fait le point sur l'initiative de 16 organisations (dont la FSU et Attac), portant sur 34 mesures recensées dans un programme «Plan de sortie de crise» construit autour du thème : «**Plus jamais ça**».

Au cours de ces deux journées, d'autres sujets tels que la **stigmatisation des retraité.e.s, la place des retraité.e.s dans la société, leur pouvoir d'achat**, la dette publique, le fameux plan de relance gouvernemental et la valse des milliards, la vie des SFR départementales... ont été débattus.

Deux journées intenses, des exposés instructifs, de riches débats... La crise nous submerge mais **on a plus que jamais besoin de syndicalisme. La FSU assumera son rôle**.

Alain CAZANAVE

* SFR : Section Fédérale des Retraité.e.s

** PLFSS : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

*** Groupe des 9 : CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires

HUMEURS : LE PRÉSIDENT A DIT

Le président Macron a présenté ce mardi 24 novembre les mesures d'assouplissement du confinement.

Face aux incohérences des dispositions prises jusque là, elles étaient attendues. Son discours s'est conclu sur un appel quelque peu surprenant à l'unité et à l'apaisement.



L'avant-veille était votée sur proposition de son gouvernement la loi dite «**sécurité globale**» qui a provoqué les mobilisations unanimes des journalistes, des organisations de

défense des droits de l'homme et des démocrates.

Si l'extrême droite a voté comme un seul homme, des défections se sont fait jour au sein de la majorité.

La veille, des sans papiers étaient violemment réprimés par une police qui ne connaît plus de limite.

Dans son roman «1984», George Orwell fait dire à son personnage central : «la guerre, c'est la paix, l'esclavage, c'est la liberté».

Avec notre président nous pourrions ajouter : «la provocation et les bastonnades, c'est l'apaisement».

Dans le même discours il affirme «nous avons appris de la première vague».

Mais alors pourquoi les soignants, hier portés aux nues, disent-ils que les leçons n'ont pas été tirées du premier pic de la pandémie ?

À quoi sont dus leur fatigue et parfois leur découragement au point que certains ont tourné le dos à l'hôpital et que d'autres envisagent de le faire ? Quelles améliorations ont été apportées à leur condition de travail ?

En attendant, les restructurations se poursuivent avec les regroupements des services et les suppressions de lits.

La suite aux prochaines mobilisations...

Guy AYATS

25 NOVEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Masquées, mais pas baillonnées !

Un combat pour assurer la sécurité des femmes, dans tous les lieux, à tous les âges.

A l'appel du **Collectif11 Droits des Femmes** (dont la FSU), des Audoises et des Audoises sont descendues dans la rue à Carcassonne, samedi 21 novembre devant le palais de justice, pour revendiquer, entre autres, des moyens pour la protection des victimes et pour la prévention...



À Narbonne, une semaine de sensibilisation a eu lieu au lycée Louise Michel. Plusieurs associations et acteurs sociaux (dont la FSU) ont conduit des échanges avec les élèves. Une exposition photos du Graph, Centre méditerranéen de l'image «Parce que se taire, c'est laisser faire» est encore à disposition des lycéennes et lycéens.

En ces temps de confinement et de difficultés de vie, rappelons les numéros utiles pour les victimes ou les témoins :

Urgence : 17 ou 114 par SMS

Écoute, infos : 3919

Hébergement d'urgence : 115

Permanence d'écoute pour les auteurs : 08 019 019 11



Enfin, en suivant le lien ci-dessous, un petit quizz en ligne (fabrication Collectif 11 Droits des Femmes), pour s'interroger sur ce qui est violence, ce qui ne l'est pas, ce que dit la loi, ce qui se passe en vrai, ce qu'il faudrait que nous sachions faire et que nous ne faisons pas toujours...

Les violences faites aux femmes, c'est partout, toute l'année, et ça tue.

Le lien vers le quizz :

quizz.com/pro/join?gc=21501880



Rosine CHARLUT